

## Tribune Évacuations PAUSE - Secteur culturel et universitaire

Conférence de presse du **lundi 26 janvier à 12h**

Mardi 13 janvier s'est tenue une conférence de presse initiée par les porteur·euses du projet de tournée de la pièce de théâtre « Les monologues de Gaza ». Soit une soixantaine de scènes nationales, centres dramatiques nationaux, théâtres nationaux, une compagnie et un festival. Étaient également présent·es, en visioconférence, des artistes Palestien·nes de Gaza associé·es au projet, toujours pris dans l'enfer des bombardements, du froid, de la faim.

Cette conférence dénonçait une décision du gouvernement français : les artistes et les scientifiques gazaoui·es ne sont désormais plus éligibles au programme PAUSE (créé en 2017 sous l'égide du Collège de France pour accueillir en France des artistes et des scientifiques en danger). Cette décision, confirmée le lendemain (14 janvier) par un mail du programme PAUSE aux structures concernées, a été qualifiée par nos camarades du monde du théâtre d'acte discriminatoire, lié à une origine nationale et géographique, faisant dans les faits barrière à la sortie du territoire de témoins des massacres en cours à Gaza.

Nous nous rassemblons autour de ce cri d'indignation avec détermination : nous sommes des acteur·ices du secteur éducatif, scientifique et culturel français (universités, laboratoires de recherche et écoles d'art, centres d'art et musées, lieux dédiés au spectacle vivant, festivals, centres culturels, cinémas, maisons d'éditions, librairies, bibliothèques, collectifs de traducteurs) qui avons associé nos savoir-faire pour élaborer et financer collectivement les projets de résidences, de recherche ou d'études permettant d'instruire des dossiers auprès du programme PAUSE. Cela dans l'espoir d'assurer la sécurité de nos homologues gazaoui·es et de leurs familles ; la possibilité pour eux de continuer à exercer leurs métiers en France, afin qu'un jour ils puissent reconstruire la Palestine de demain.

A la suite du gel en août 2025 des évacuations en provenance de Gaza, officiellement pour clarifier les procédures de vérification, nous avons traversé des mois de communication illisible. Les annonces se sont succédées sans cohérence : les évacuations devaient reprendre « bientôt », « peut-être dans quelques semaines », « dans quelques mois » ; ou concerner « les étudiant·es seulement » ou « les lauréat·es mais sans leurs familles ». Saga morbide, nous empêchant d'informer nos collègues à Gaza exposé·es quotidiennement au danger et suspendu·es à l'espoir d'une nouvelle qui leur offrirait, au-delà même de la survie, un minimum de dignité.

Le couperet est tombé : plus aucune candidature gazaouie au programme PAUSE ne sera considérée. Alors qu'une trentaine de candidats, officiellement lauréats, attendent d'être évacués pour certains depuis plus d'un an et demi, et qu'une cinquantaine de dossiers déposés en septembre 2025, et validés par le comité scientifique et artistique de PAUSE, demeure en attente de la validation des ministères de tutelle, nous ne pouvons que comprendre, horrifié·es, que ces derniers seront abandonnés.

Là où le gouvernement français opère un tri injustifiable, notre conscience d'appartenir à une humanité commune, au-delà des frontières et des histoires nationales, nous intime de ne pas fermer les yeux et de ne pas baisser les bras quand, ailleurs dans le monde, d'autres sont empêché·es de vivre. La France, premier pays à constitutionnaliser le droit d'asile en 1793, inspira les principes au fondement de l'Organisation des Nations Unies,

garante depuis 1948 du respect des droits humains et de la provision d'aide humanitaire en zone de conflit. Les rapporteur·es spéciaux·ales des Nations Unies et les chercheur·ses spécialistes de la Palestine qualifient de scolasticide voire de culturicide les massacres et destructions en cours à Gaza : la plupart des écoles et toutes les universités, nombre de bibliothèques, centres d'archives, musées, sites patrimoniaux du territoire ont été bombardés et/ou pillés.

Que faut-il de plus à nos ministères de tutelle et à leurs collaborateur·ices des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Intérieur, pour mettre en œuvre leur devoir d'assurer la protection des Palestinien·es victimes de crimes de guerre dans leur pays et demandant refuge en France ? Que faut-il de plus pour que les voix des acteur·ices français·es de la science, de l'éducation et de la culture que nous sommes soient entendues ? Nous qui souhaitons accueillir, travailler et créer avec nos homologues gazaoui·es, répondant à notre mission de service public de promotion des valeurs de démocratie, d'émancipation et de pensée critique auprès de nos publics ?

Nous demandons aux ministères de tutelle du programme PAUSE (ministères de la Culture, de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Intérieur) de revenir sur cette décision discriminatoire envers les Gazaoui·es en leur permettant de continuer à candidater à ce programme d'urgence. Nous demandons l'évacuation immédiate des lauréat·es Pause et de leurs familles en attente à Gaza. Nous demandons à ce que les dossiers validés par le comité artistique et scientifique de PAUSE soient conséquemment validés par les ministères et que ces lauréat·es et leurs familles soient eux aussi évacué·es dans les plus brefs délais.

Nous exigeons des réponses et ne nous tairons pas.